



## OFFICE DES CEREALES

### Avis de Consultation N° C2/0046/25

L'Office des Céréales lance une consultation pour l'acquisition de combinaisons de protection de pulvérisation de pesticides. Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Approvisionnement de l'Office des Céréales (service achat des équipements).

Les soumissions doivent être présentées comme il est indiqué à **l'article 2** du cahier des charges relatives à la présente consultation.

Les offres doivent parvenir sous pli fermés, par voie postale et recommandées ou par Rapide-Poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissés, sous enveloppe fermées et scellées, libellées au nom du Présidente Directrice Générale - 30 - Rue Alain Savary - BP N°173 CEDEX 1080 Tunis, portant la mention « **A NE PAS OUVRIR Consultation N°C2/0046/25 : Acquisition de Combinaisons de protection de pulvérisation de pesticides».**

Les offres doivent parvenir au plus tard le **02 Decembre 2025**, le cachet du Bureau d'Ordre Central de l'Office de Céréales faisant foi.

La validité des offres est fixée à **60** jours après la date limite de la réception des offres.

Toute offre qui ne contient pas la fiche technique ou qui est parvenue au-delà de la date limite sera rejetée.

